

ORLÉANS, le mercredi 12 août 2026

MESSAGE URGENT
POLLUTION OZONE

Niveau de vigilance

X	Information et Recommandation
	ALERTE
	ALERTE PAR PERSISTANCE

DESTINATAIRES

Comité Qualité de l'air ambiant

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, vient d'informer la préfecture du **dépassement du seuil d'information et de recommandation, fixé à 180 µg/m³ sur une moyenne horaire pour la journée du 13 août 2026.**

Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour l'ozone (supérieure à 180 µg/m³) est prévu pour jeudi 13 août 2026 sur le département du Loiret (45). L'ozone est un polluant secondaire qui se forme à partir de transformations chimiques des émissions d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils.

Evolution :

Pour les jours à venir, à la faveur d'un temps stable (vents faibles de secteur Nord-Est) et ensoleillé, les niveaux de concentrations devraient rester élevés sur la région.

La procédure d'information et de recommandation est déclenchée pour l'ensemble du département et sera maintenue jusqu'à sa levée ou un passage au niveau "alerte" par la préfecture.

Le message d'alerte adressé aux collectivités et services concernés vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

En votre qualité de membre du comité qualité de l'air ambiant, vous pouvez transmettre vos observations sur les mesures relevant de votre champ de compétences à l'adresse :
pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr

Enfin, suivez la situation de la qualité de l'air et son évolution en consultant le site internet
<http://www.ligair.fr/>

Pour le préfet,
L'adjointe au chef du Bureau de la Protection
et de la Défense Civiles

ORIGINAL SIGNE

Louise ALBERT